

- 60 ans et plus/retraité non-imposable**       **Invalide à 80 % ou plus et non-voyant**  
 **Famille Nombreuse (3 enfants de -18 ans)**       **Mutilé de guerre à 50 % au moins**

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

- > La tarification réduite permet de bénéficier, sous certaines conditions, du tarif réduit de la grille tarifaire votée chaque année par Nantes Métropole.
- > **Ce document n'est pas un contrat d'abonnement.** Une demande de tarif réduit doit être accompagnée d'un formulaire d'abonnement Sur Mesure (sauf si un abonnement Sur Mesure est déjà en cours).
- > Il est nécessaire de remplir une demande de tarif réduit par abonné, à l'exception des demandes type « Famille Nombreuse », où tous les bénéficiaires doivent apparaître sur le même document.
- > Une demande de tarification réduite n'est pas rétroactive.
- > Date de prise en compte :
  - Si le bénéficiaire est déjà abonné Sur Mesure et fait la demande avant le 18 du mois en cours : début de mois suivant.
  - Si le bénéficiaire est déjà abonné Sur Mesure et fait la demande après le 18 du mois en cours : début de mois M+2.
  - Si le bénéficiaire n'est pas abonné Sur Mesure : à réception de la carte.

## LES ABONNÉS

Nom

Prénom

Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) le

## PIÈCES À JOINDRE ET DURÉE DE VALIDITÉ DE LA TARIFICATION RÉDUITE

### ■ Famille Nombreuse

*Si les conditions ne sont plus remplies (- de 3 enfants mineurs), les contrats basculent automatiquement en plein tarif\*.*

- Une copie de toutes les pages du livret de famille ou une copie de l'attestation de l'organisme qui verse les allocations familiales datant de moins de 6 mois et reprenant les noms et prénoms des enfants concernés ou la carte SNCF Famille Nombreuse Bleue de 30% ou plus en cours de validité. (Nota : Préférez la copie du livret de famille qui, dans certains cas, ouvrira des droits plus longs que la carte SNCF bleue, valable 3 ans maximum).

### ■ 60 ans et plus/retraité non-imposable

*Le tarif réduit est valable 1 an renouvelable sur présentation chaque année du nouvel avis d'imposition.*

*Si aucun justificatif n'est présenté, le contrat bascule automatiquement en plein tarif\*.*

- Une copie du dernier avis d'imposition ou copie de la carte 60 ans et + / Tarif Réduit en cours de validité.
- Pour les personnes entre 60 et 64 ans, une notification de retraite.

### ■ Invalide à 80% ou plus (y compris non-voyant)

*Valable à vie.*

- Une copie de la carte invalidité à 80% ou plus, délivrée par la MDPH.

### ■ Mutilé de guerre à 50% au moins

*Valable à vie.*

- Une copie de l'attestation délivrée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre de Loire Atlantique.

**Toute demande incomplète ne pourra pas donner lieu à l'application du Tarif Réduit.**

\* Voir conditions de résiliations sur votre contrat d'abonnement.

Le signataire déclare l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus. Les données recueillies feront l'objet d'un traitement informatique. Une charte sur la protection des données personnelles mise en œuvre par la SEMITAN est consultable sur tan.fr ou peut être adressée sur demande.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_

**SIGNATURE DU DEMANDEUR**

## Cadre réservé à la Semitan

Date de réception

Par